

## VERS DES PERSPECTIVES NOUVELLES ET INNOVANTES

L'année écoulée a vu notre association le Pélican poursuivre son évolution avec encore le développement de nouveaux projets et la naissance de perspectives encourageantes. Un chapitre 2024 riche en défis relevés et en avancées significatives dans notre mission de prévention des addictions. Ce rapport d'activité se veut le reflet fidèle de notre volonté constante de nous adapter aux réalités évolutives de notre société, d'anticiper les nouveaux enjeux et de renforcer notre engagement auprès des populations vulnérables.

Au cœur de cette dynamique, l'éclosion du travail de réécriture de notre projet associatif a constitué un exercice stratégique majeur. Cette démarche collective, fruit d'une large concertation et ouverture vers l'avenir, devra permettre de réaffirmer nos valeurs fondamentales, nos objectifs, et de définir une feuille de route ambitieuse pour les cinq années à venir. Ce nouveau projet qui aboutira courant du premier semestre 2025, véritable boussole pour notre action, nous offrira un cadre solide pour consolider nos pratiques, innover et répondre avec pertinence aux besoins spécifiques de notre territoire.

Parallèlement à cette démarche de fond, nous avons franchi une étape supplémentaire dans le développement de nos accompagnements notamment dans notre ambition d'aller-vers les populations les plus fragiles. Fragilité souvent induite par une distance géographique de nos dispositifs dont souffrent de nombreux résidents du territoire savoyard. L'Agence Régionale de Santé AURA nous a fait confiance en répondant favorablement à notre projet de développement de nouvelles Consultations Jeunes Consommateurs (CJC) : deux points d'accueil supplémentaires ont vu le jour, au sein du territoire de la Combe de Savoie et à Aix-les-Bains.

De plus, l'équipe dédiée à la Réduction des Risques (RdR) a continué de faire évoluer ses outils et modalités d'accueil afin de toujours mieux répondre aux attentes des personnes accompagnées et des partenaires : une des priorités de l'unité mobile est toujours sa grande réactivité afin de s'adapter aux besoins repérés et toujours en constante évolution. De même, l'organisation et l'anticipation des professionnels au sein du Centre de Réduction des Risques permettent d'accueillir toujours plus d'utilisateurs.

Ces avancées significatives n'auraient pu être possibles sans l'engagement de l'ensemble des salariés de l'association. Leur professionnalisme et leur capacité d'adaptation ont été des atouts précieux tout au long de l'année. Nous tenons à leur exprimer notre profonde gratitude et à saluer leur contribution essentielle à la réussite de nos missions.

Par ailleurs, nous souhaitons rappeler l'importance cruciale de nos partenariats, piliers incontournables de la réussite de nos actions. La collaboration étroite avec les acteurs du secteur social, médico-social, institutionnel et associatif est indispensable pour les mener à bien et offrir un accompagnement global et efficace aux personnes que nous soutenons. Nous remercions chaleureusement tous nos partenaires pour leur confiance, leur soutien et leur engagement à nos côtés.

Alain POENSIN  
Président



Maxime CLOQUIÉ  
Directeur



# Sommaire



|                                                                                    |       |
|------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| PRÉVENTION, LES ACTIONS AUPRÈS DES COLLÈGES                                        | 04    |
| SAISONNALITÉ ET ADDICTION                                                          | 05    |
| CONSULTATIONS JEUNES CONSOMMATEURS<br>CJC & CJCA                                   | 06    |
| CAARUD                                                                             | 07-14 |
| PARCOURS DE VIE                                                                    | 15    |
| SUPPORTS D'ACCOMPAGNEMENT COLLECTIFS                                               | 16-18 |
| ERASMUS+                                                                           | 19    |
| PROGRAMME ASCENSION<br>UN MODÈLE DE JRP À ALBERTVILLE                              | 20-21 |
| PROJET ASSOCIATIF,<br>PROJETS D'ÉTABLISSEMENTS ET DE SERVICES                      | 22    |
| JOURNÉE DÉPISTAGE SANTÉ DU FOIE                                                    | 23    |
| CHIFFRES CLÉS CSAPA                                                                | 24-25 |
| PARTENARIAT CASINO                                                                 | 26    |
| PERMANENCE CSAPA CHAMBÉRY                                                          | 27    |
| NOS ACTIONS DANS L'AVANT-PAYS SAVOYARD                                             | 28    |
| MILIEU CARCÉRAL, BILAN DES PERSPECTIVES                                            | 29    |
| PÔLE FORMATION PÉLICAN, RÉFÉRENCÉ QUALIOPI                                         | 30    |
| COLLOQUE / CONCLUSION                                                              | 31    |
| PERSONNEL DE L'ASSOCIATION /<br>CONSEIL D'ADMINISTRATION / ADHÉREZ A L'ASSOCIATION | 32    |

Comité de rédaction : Michel Duret, Georges Laplace, Sebastien Montembault, Caroline Montaud, Françoise Suisse-Guillaud, Alain Poënsin, Céline Parent, Sylvie Duvergey, Jean-Luc Coutaz, Maxime Cloqué, Jean-Louis Marcellin.

Textes rédigés par l'ensemble des salariés de l'association.

Crédits photos/Sources : Le Pélican, Adobe stock

Création/Impression : [www.in-pressco.com](http://www.in-pressco.com)

# Prévention

## les actions auprès des collèges

En 2024, les actions de prévention menées par Le Pélican ont été financées par divers organismes :

- l'Agence Régionale de Santé,
- la Mildeca, Grand Chambéry,
- le Fonds de Coopération de la Jeunesse et de l'Education Populaire,
- l'IREPS (dans le cadre d'actions mutualisées), la Mairie de Chambéry (dans le cadre du Plan Communal de Prévention des Addictions),
- la Fédération des Addictions (pour le programme UNPLUGGED), et
- la CPAM (pour le Mois Sans Tabac).

Les chargées de prévention sont intervenues, à ce titre, dans tout le département de la Savoie, excepté en Maurienne, auprès d'un large public.

Celui-ci comprenait :

- les jeunes scolarisés (de l'école primaire au lycée),
- les étudiants universitaires,
- les habitants des quartiers prioritaires ou en veille active au titre de la politique de la ville, les parents,
- les professionnels et usagers des établissements sociaux et médico-sociaux,
- les professionnels de l'éducation nationale,
- les professionnels de l'animation sociale,
- ainsi que les saisonniers et les employeurs des stations de Tarentaise.

Cette année, une action menée au collège Jacques Prévert d'Albens a été particulièrement mise en valeur. Nos professionnels de la prévention interviennent dans cet établissement depuis 2022, plus spécifiquement auprès des classes de 5e et de 4e.

Nos interventions se sont inspirées d'Unplugged, un programme de prévention des conduites addictives en milieu scolaire. Il comprend 12 séances, animées par des enseignants formés et des professionnels de la prévention, et aborde les compétences psychosociales et les conduites addictives. Cependant, le manque de professionnels formés et une planification souvent contraignante nous a contraint à nous adapter aux réalités des établissements scolaires. C'est ainsi que nous avons conçu le programme « Collégiens Relais », articulé autour de trois étapes clés.

Pour en savoir plus sur cette action, des interviews au format podcast sont disponibles, avec la conseillère principale d'éducation, un parent et une élève de 5e du collège Jacques Prévert.

Quelques Chiffres de l'activité prévention en 2024 :

- Nombre d'actions réalisées : 328
- Nombre de jeunes sensibilisés : 3184
- Nombre de parents sensibilisés : 180
- Nombre de professionnels sensibilisés : 912
- Nombre de saisonniers sensibilisés : 1058
- Nombre de bénéficiaires des structures médico-sociales : 647

\* LEXIQUE :

MILDECA : Mission Interministérielle de Lutte Contre les Drogues et les Conduites Addictives

CPAM : Caisse Primaire d'Assurance maladie

# Saisonnalité et Addiction

Le Pélican intervient depuis de nombreuses années dans les stations de sport d'hiver en Tarentaise et Haute-Tarentaise grâce à un financement de l'ARS\* (Cf. rapports d'activité précédents).

L'année 2024 correspond au renouvellement du CPOF (Contrat Pluriannuel d'Orientation et de Financement) qui sous-tend cette mission, et engage le Pélican pour les 4 années à venir jusqu'en 2027.

Ce CPOF a vu son financement renforcé, permettant d'une part de poursuivre les actions déjà présentes, en particulier la coordination des acteurs de terrain et la sensibilisation aux conduites à risques auprès des saisonniers, et d'autre part de déployer des actions de Réduction Des Risques et des Dommages (distribution de matériel, conseils, dépistages, accompagnement d'événements festifs, démarches d'aller-vers...) jusque-là mises en œuvre à la marge et de façon isolée. La reconnaissance de ces besoins spécifiques et articulés avec les autres actions déjà à l'œuvre est une avancée significative dans la prise en compte des conduites à risques en stations de sports d'hiver.

2024 a vu également émerger un financement spécifique de la MILDECA\* nous permettant, dans ce cadre, d'accompagner et de soutenir les employeurs (bars, hôtellerie/restauration, magasins, clubs sportifs, organismes d'entretien des domaines skiables, municipalités, ...) dans leur propre démarche de prévention et de sensibilisation de leurs employés à la problématique addictive, et leur faciliter au mieux l'orientation des saisonniers en difficultés vers les dispositifs et ressources dédiées.

La communication de ces moyens renforcés auprès des acteurs locaux, employeurs et saisonniers a été accueillie de façon très positive, en atteste la montée en charge des sollicitations dans les différentes dimensions de l'action.

La prise de conscience de la problématique des risques liés à la consommation de produits psychoactifs en particulier, bien que toujours inégale d'une station à l'autre, se renforce au fil des années tant du côté des personnes engagées sur le terrain (professionnels, élus, employeurs, saisonniers) que des financeurs et des pouvoirs publics.

\* LEXIQUE :

ARS : Agence Régionale de Santé

MILDECA : Mission Interministérielle de Lutte Contre les Drogues et les Conduites Addictives



CPE - COLLÈGE ALBENS



COLLÉGIENNE - COLLÈGE ALBENS

# Consultations Jeunes Consommateurs CJC & CJCA

La CJC\*, dispositif national, est un lieu d'écoute, d'information et de soutien où peuvent être discutées sans tabou les expériences de chacun. Elle est destinée aux jeunes et aux familles faisant face à une conduite addictive. Gratuites et anonymes, les CJC permettent d'évaluer la situation de la consommation ou comportement, de rétablir le cas échéant le dialogue entre jeunes et parents, et de proposer si besoin un suivi personnalisé. Elles ont pour but d'éviter qu'une consommation n'évolue en addiction.

Le Pélican propose plusieurs CJC : Chambéry, Albertville, Moûtiers, Bourg-Saint-Maurice et, depuis 2024, Aix-Les-Bains et Saint-Pierre-d'Albigny, permettant ainsi de couvrir une large partie du territoire savoyard.

Les CJC Avancées sont des consultations de proximité permettant d'aller à la rencontre des publics cibles, les jeunes, en se déplaçant dans les lieux où ils se trouvent. En l'occurrence, Le Pélican dispose de 2 CJCA, implantées dans l'établissement scolaire de référence, la cité scolaire Ambroise Croizat à Moutiers et la cité scolaire Saint-Exupéry à Bourg-Saint-Maurice.

Ces 2 CJCA offrent aux jeunes scolarisés un espace de proximité, balisé et sécurisé dans l'enceinte même de l'établissement, favorisant ainsi son accès.

Plus d'explications sur le Podcast.

\* LEXIQUE :

CJC : Consultations Jeunes Consommateurs

CJCA : Consultations Jeunes Consommateurs Avancées



CPE CJCA LYCÉE MOÛTIERS

## Les activités du CAARUD

Pour cette année 2024, l'équipe du CAARUD (Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues) a souhaité mettre en valeur plusieurs actions que nous détaillons ci-dessous :

### 1 - PROFIL DU PUBLIC ACCUEILLI

Le CAARUD rencontre la population usagère de produits psychoactifs selon différentes modalités :

- Dans le cadre de ses permanences d'accueil au local de Chambéry
- En rue, à Chambéry et Albertville
- Au sein des dispositifs de veille sociale : Cantine Savoyarde, Accueil de jour
- Dans le cadre de l'unité mobile intervenant dans l'ensemble du département, selon le planning ou à la demande
- Lors d'événements festifs

À l'exception du public rencontré en milieu festif, la population reçue au CAARUD ou par l'unité mobile est majoritairement en situation de précarité, confrontée à des difficultés d'accès au logement, voire à l'hébergement, à l'emploi et, de façon générale, aux dispositifs sociaux et de santé.

Les personnes accompagnées sont âgées de 18 à 60 ans, avec un âge moyen de 40 ans. Notre file active se compose de 80 % d'hommes et de 20 % de femmes.

Concernant les modes de consommation, les tendances observées depuis plusieurs années se confirment en 2024. En effet, nous constatons que la population accueillie au CAARUD recourt de moins en moins à la voie intraveineuse (20 % des usagers). Cette évolution est corroborée par la baisse du matériel distribué par les pharmacies dans le cadre du Programme d'Échange de Seringues.

La plupart des usagers consomment plusieurs substances, même si l'une d'entre elles est souvent considérée comme plus problématique en termes de dépendance ou de conséquences sur la santé.

Le tabac est très largement consommé par le public. Son usage est de plus en plus souvent évoqué comme problématique par les usagers, qui se voient proposer un suivi en tabacologie ainsi que la délivrance de substituts nicotiniques et de cigarettes électroniques. Le cannabis est également largement consommé, mais moins fréquemment cité comme produit principal (15 %).

La cocaïne est devenue la substance dominante : 75 % des usagers déclarent en consommer, que ce soit par inhalation nasale, injection ou, principalement, par inhalation après transformation en base. Cette dernière pratique est en progression continue parmi les usagers du CAARUD. Pour les usagers qui injectent ou fument la cocaïne, la consommation est majoritairement quotidienne.

Les autres produits consommés sont principalement l'alcool (26 %) et l'héroïne (13 %). La kétamine est plus souvent évoquée cette année (3 %). Les cathinones sont essentiellement consommées par les usagers pratiquant le chemsex, et leur usage est plus souvent rapporté en milieux festifs.

Enfin, il est à noter qu'un tiers des usagers suivent un traitement de substitution, qu'il soit « prescrit » ou obtenu « en rue ».

### 2 - COMPOSITION DE L'ÉQUIPE ET DÉPLOIEMENT DE L'UNITÉ MOBILE

Nous nous attachons depuis cette année d'une part à communiquer avec nos différents partenaires sur l'existence de l'unité mobile et d'autre part à structurer nos interventions à l'échelle départementale.

L'équipe se compose aujourd'hui de six professionnels, soit trois travailleurs sociaux et deux infirmiers, pour un total de 4,5 ETP, ainsi qu'un temps de cheffe de service réparti avec le service de prévention et les appartements thérapeutiques.

Le déploiement de l'unité mobile à l'échelle de la Savoie a débuté par une phase de communication auprès des dispositifs sociaux, médico-sociaux et sanitaires, de l'ensemble des CPTS, et des 304 mairies du département. Cette démarche, qui se poursuit actuellement, permet aux professionnels et aux élus qui le souhaitent de découvrir nos missions et de visiter le véhicule.

Dans ce cadre, nous avons rencontré les professionnels des mairies et des services médicaux et sociaux des territoires d'Aix-les-Bains, Albertville, Barberaz, La Ravoire, Moûtiers, Ugine et Saint-Genix-sur-Guiers. Des échanges ont également eu lieu avec des partenaires de Chautagne, Montmélian, Val Gelon La Rochette et de la Maurienne.

Au-delà de la présentation des missions du CAARUD, ces rencontres ont permis d'informer les partenaires sur les différents dispositifs du Pélican, leurs modalités d'accueil, mais aussi d'identifier les besoins et d'améliorer la coordination. De plus, il est important que nous puissions cerner précisément les missions des différents partenaires sur les territoires concernés, afin de faciliter l'orientation des usagers rencontrés par l'unité mobile vers les dispositifs d'aide appropriés. L'équipe du CAARUD a également collaboré avec une graphiste pour le flocage du véhicule, afin d'en améliorer la visibilité. Ce marquage sera apposé sur la vitre arrière du Jumper au cours du premier trimestre 2025. Retrouvez ce nouveau logo coloré au sein de ce rapport d'activité 2024 !

Parallèlement à une activité déjà soutenue à Chambéry, l'équipe du CAARUD se déplace désormais :

- Chaque jeudi à Aix-les-Bains
- Tous les quinze jours, le lundi, en Tarentaise (Albertville, Moûtiers et Ugine)
- Tous les quinze jours dans l'Avant-Pays Savoyard
- Une fois par mois en Maurienne, généralement le vendredi

Le calendrier de ces interventions est consultable en temps réel sur le site internet du Pélican :

<https://www.le-pelican.org/agenda-caarud-mobile/>

Nous diffusons également chaque vendredi le programme de la semaine suivante sur les réseaux sociaux.

<https://www.instagram.com/caarud73/>

<https://www.facebook.com/CAARUDsavoie/>

### 3 - LES ALLERS-VERS

L'équipe du CAARUD intervient auprès du public de la Cantine Savoyarde depuis 2021. Initialement, ces interventions se déroulaient à l'intérieur de la structure, pendant les repas. L'expérience a montré qu'il était souvent difficile d'aller vers le public accueilli, en raison du grand nombre de personnes présentes à ces moments-là, ainsi que de la présence d'enfants.

Après une première rencontre avec Thomas Brebion et quelques bénévoles en mars 2024, nous avons modifié les modalités d'intervention. Depuis mai 2024, l'unité mobile stationne aux abords de la Cantine Savoyarde, avec une présence bimensuelle, les mardis de 11h00 à 13h00, assurée par deux professionnels. Un accueil convivial est proposé autour d'un café, et nous fournissons des conseils orientés vers la réduction des risques et distribuons du matériel.

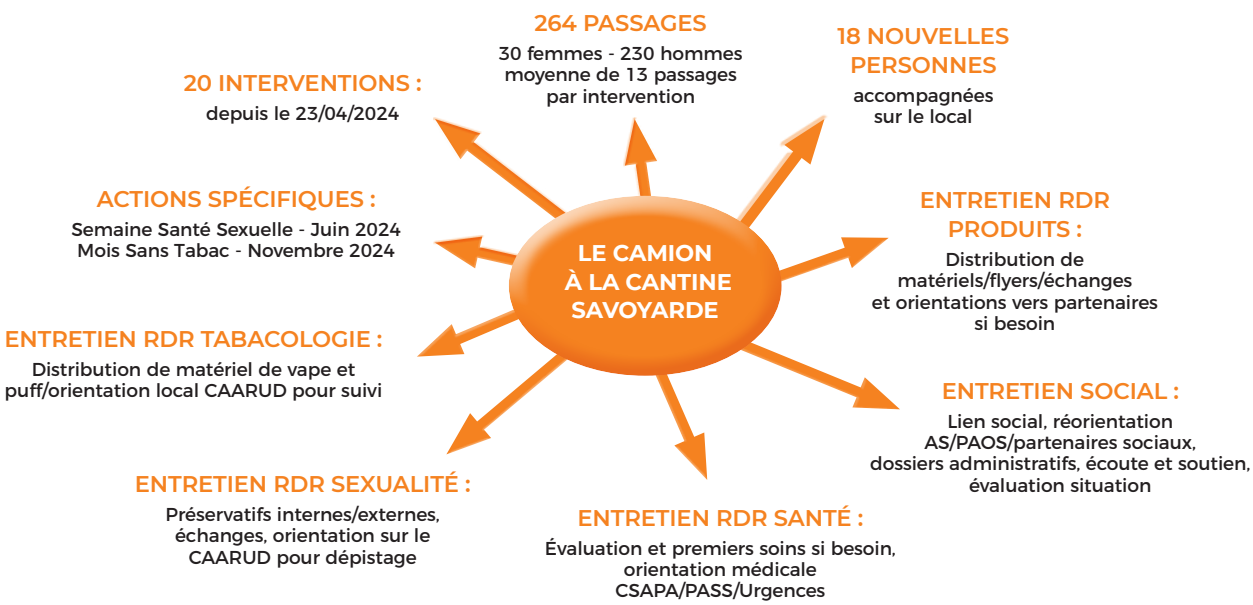
Cette nouvelle approche permet désormais aux usagers de rencontrer notre équipe avant ou après le repas, dans un cadre plus intime, favorisant ainsi l'échange et la réorientation vers nos permanences d'accueil.

Après huit mois de passages au sein de la cantine savoyarde, nous notons que pour certains usagers, la présence du camion est la porte d'entrée leur permettant de découvrir le CAARUD et venir nous rencontrer au sein de nos locaux. Cela a aussi permis d'établir un lien avec les professionnels et les bénévoles de ce lieu, sans oublier les riverains du quartier qui découvrent eux aussi nos actions.

En 2025, notre présence en proposant un passage par semaine avec le projet de sensibiliser plus largement les professionnels et bénévoles de la cantine autour des addictions, de la Réduction des Risques et des missions du CAARUD. Un projet de sensibilisation est en cours de construction notamment avec l'arrivée du nouveau médiateur social sur la Cantine Savoyarde.



CANTINE SAVOYARDE



### 4 - LES PETITS DÉJEUNERS DU MERCREDI MATIN AU CAARUD

Après consultation des usagers, la majorité s'est prononcée favorablement à cette nouvelle proposition alors que d'autres ont exprimé leur crainte concernant leur difficulté de se rendre dans nos locaux le matin.

Les permanences du mercredi matin ont débuté en septembre 2024. Cette première expérimentation se révèle plutôt positive !

Suite à ces premiers mois d'expérimentation, nous avons pu observer des premiers effets :

#### Sur l'ALIMENTATION :

- Ce moment permet d'échanger autour de l'alimentation et de la santé : Comment vous alimentez-vous ? Éprouvez-vous des difficultés pour manger ou pour acheter des denrées alimentaires ? Avez-vous de l'appétit ? Des nausées ? Quels impacts vos consommations peuvent-elles avoir sur votre alimentation ?
- Elle répond au besoin de se nourrir, en proposant des boissons chaudes (café, thé, infusion, chocolat) et froides (jus de fruits, sirops), des fruits frais ou secs, des viennoiseries ou gâteaux.
- Elle répond au manque d'accès à l'alimentation et à l'hydratation pour le public, ainsi qu'aux difficultés diverses liées à cette problématique : perte d'appétit, nausées ou vomissements, troubles alimentaires...
- Elle favorise la convivialité, grâce à la table du petit déjeuner.



### A l'égard de la TEMPORALITÉ :

- Elle permet de tester une autre modalité d'accueil en la réalisant le matin.
- Elle offre une autre façon de rencontrer les personnes accueillies, car les consommations sont souvent moins conséquentes à cette période de la journée.

### Concernant l'ACCOMPAGNEMENT :

- Elle favorise des échanges plus constructifs entre les personnes accueillies et les professionnels, car il y a moins de monde sur ces créneaux et les personnes sont plus disponibles (présence de 3 professionnels lors des petits déjeuners).
- Elle représente une motivation pour les personnes à se lever et à sortir de chez elles (pour les personnes logées).
- Elle offre un moment plus calme et plus propice aux échanges autour des consommations, mais aussi sur la santé, la situation sociale, financière et le quotidien.

### Au niveau du PUBLIC :

- C'est un temps plus calme, où le public est moins nombreux que lors des permanences de l'après-midi.
- C'est un temps peut-être mieux adapté au public féminin ou chemsexeur, moins présent lors des autres permanences collectives, même si nous n'avons pas observé d'augmentation de la fréquentation de ces publics pour le moment lors des matinées.

### Concernant les ESPACES et POSSIBILITÉS, cette permanence permet :

- de proposer ce petit-déjeuner aux personnes rencontrées la veille lors de l'aller-vers à la Cantine Savoyarde.
- de garder l'après-midi libre pour proposer un accompagnement aux personnes venues au petit-déjeuner, ou d'organiser un aller-vers en fonction d'éventuels besoins immédiats.
- d'anticiper la possibilité de proposer à l'avenir, dans un nouveau local, au public d'accéder à une douche ou une machine à laver.

Pour l'année 2025, nous souhaiterions continuer de proposer un petit déjeuner aux différentes personnes qui fréquentent le CAARUD avec l'idée :

- De travailler davantage autour de l'alimentation (proposition de produits laitiers, de fruits, etc.).

- D'animer davantage cette permanence avec des thématiques spécifiques autour du dépistage, de la santé dentaire, des jeux de société, de la médiation artistique, etc.

### 5 - LE TABAC EN CAARUD

Depuis quelques années, nous abordons au sein du CAARUD la question des consommations de tabac lors de nos permanences et interventions. Un partenariat est établi avec « la Vape du Cœur » afin de développer un autre outil de réduction des risques.

En 2024, 37 entretiens individuels en tabacologie ont été réalisés, plus spécifiquement par les infirmiers. Certains outils d'évaluation de la consommation, comme le test de Fagerström ou le CO-testeur, ont été utilisés. Des substituts nicotiques et des cigarettes électroniques ont également été proposés. Un accompagnement a pu être mis en place, permettant de réévaluer les besoins et les prescriptions avec les usagers.

Les substituts nicotiques sont délivrés gratuitement aux personnes dont la situation administrative n'est pas à jour, notamment pour un essai. En effet, la démarche de se rendre en pharmacie peut constituer un obstacle en début d'accompagnement.

La collaboration avec l'association « la Vape du Cœur » a permis de sensibiliser à l'utilisation de la cigarette électronique comme outil de réduction des risques, mais aussi d'arrêter du tabac. Il est à noter que l'association de la cigarette électronique avec des substituts nicotiques de type patches est souvent plus efficace dans les démarches d'arrêt. En 2024, 10 personnes de notre file active sont parvenues à arrêter de fumer.

En 2024, 166 cigarettes électroniques ont été distribuées au CAARUD, chaque délivrance étant associée à un entretien préalable. Cet entretien permet d'évaluer les besoins en nicotine, les motivations à l'arrêt, la diminution ou la réduction des risques en tabacologie.

150 « puffs » ont également été distribuées selon un modèle plus axé sur la réduction des risques, le plus souvent auprès d'une population plus précaire, présentant :

- Des besoins plus importants en matière de nicotine.
- Des motivations principalement économiques (impossibilité d'acheter du tabac).



La distribution de ces « puffs » a également permis aux usagers d'éviter de ramasser des mégots sur la voie publique pour récupérer le tabac restant. Les cigarettes électroniques et « puffs » défectueuses ont été récupérées et déposées en déchetterie.

Notre équipe de RdR a également participé au Mois Sans Tabac, en proposant des stands d'information et de sensibilisation à la Cantine Savoyarde. Ces interventions ont permis d'échanger sur la réduction des risques et de réorienter les personnes rencontrées vers des consultations lors des permanences du CAARUD ou vers une prise de rendez-vous au CSAPA.

Le public en situation de précarité étant souvent peu concerné par les campagnes nationales, l'objectif du CAARUD en 2025 est de poursuivre ces actions de sensibilisation à la réduction des risques et d'accompagner les usagers dans le cadre de la tabacologie, au sein du dispositif lui-même ou au CSAPA lorsque la personne est consommatrice exclusive de tabac. Nous souhaitons également améliorer nos outils de suivi via notre logiciel, afin de rendre plus visible la question du tabac et sa valeur ajoutée pour le public en situation de précarité.

### 6 - DÉPISTAGE ET TROD\*

En 2024, l'activité de dépistage par sérologie et TROD a été exponentielle par rapport aux années précédentes. 20 sérologies (comportant VIH, VHB, VHC, Syphilis, Chlamydia et Gonorrhées) ont été réalisées, contre 10 en 2022 et 6 en 2023. 58 TRODS ont été réalisés cette année, contre 9 en 2022 et 7 en 2023.

Le développement du dépistage est lié en partie à la formation TROD dont ont bénéficié deux professionnels supplémentaires de l'équipe et au développement de l'unité mobile ainsi qu'à la participation à des événements spécifiques.

De plus, une journée dépistage a été organisée en partenariat avec l'association Prométhée de Grenoble (association de lutte contre les hépatites virales) à l'hôtel de ville de Chambéry. Cette action, qui visait un public assez large, a permis de réaliser 18 TROD au sein de notre véhicule aménagé.

De même, 27 TROD ont également été réalisés dans ce véhicule lors d'événements festifs. Cette action ciblait plus particulièrement la communauté LGBTQI, plus difficile à atteindre.

Le dépistage a aussi été davantage proposé aux usagers dans le cadre des maraudes ou des permanences. La réalisation d'affiches et la communication via les réseaux sociaux a aussi contribué à cette augmentation de l'activité.

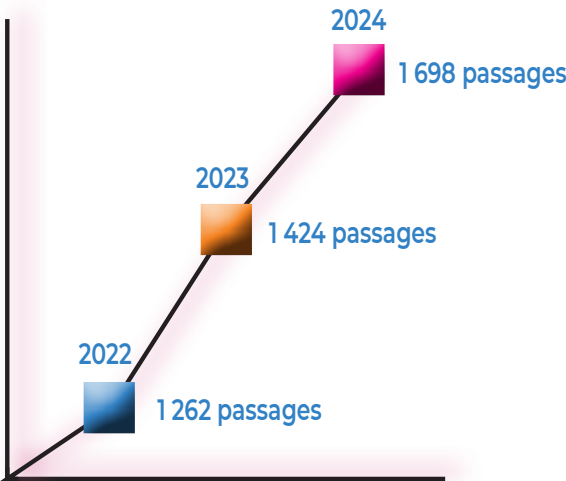
En 2025, le TROD syphilis pourrait également être proposé aux usagers, l'ensemble des professionnels du CAARUD y étant formés.

Par ailleurs, l'activité relative au dépistage pourrait également être renforcée via le partenariat avec Prométhée et le développement d'actions de sensibilisation autour de la santé du foie. Le FibroScan, une méthode non invasive permettant de mesurer l'élasticité du foie, et donc le taux de fibrose, sera proposé lors des permanences du CAARUD. Il sera également possible de réaliser un dépistage par TROD à cette occasion. Un des infirmiers du CAARUD a déjà été formé à l'utilisation du FibroScan, et nous espérons former les autres professionnels infirmiers de l'association dans les années à venir.

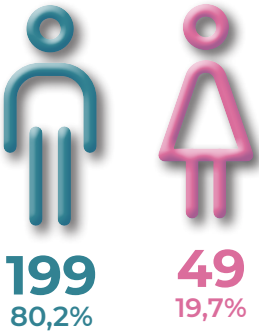


# Chiffres clés CAARUD 2024

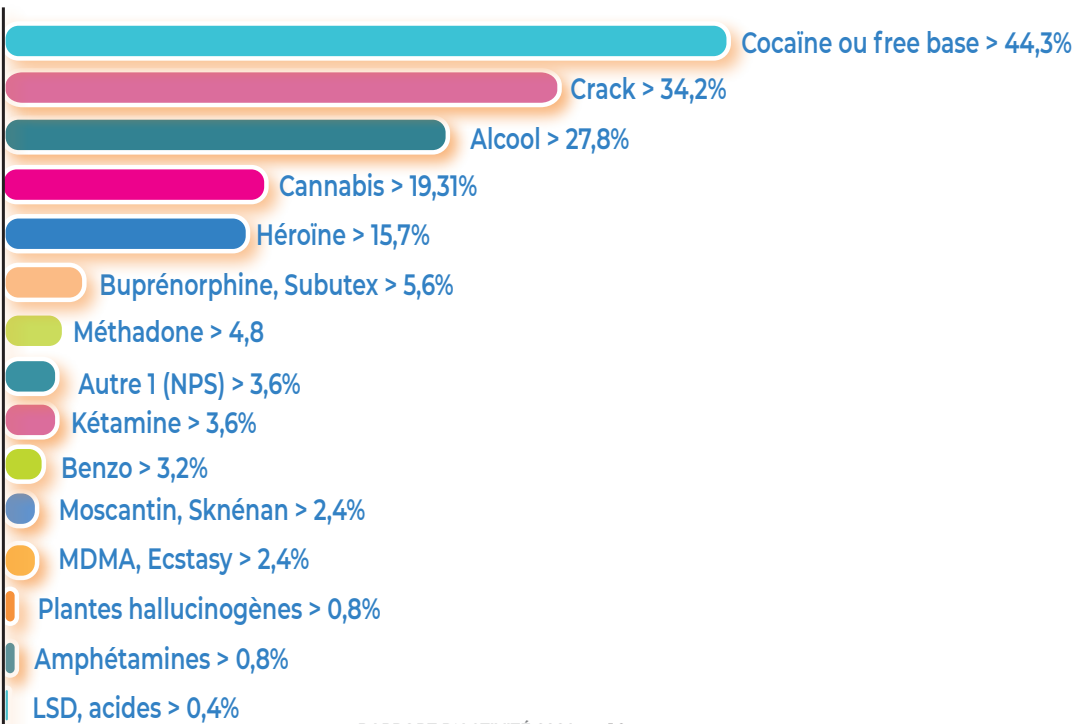
## NOMBRE DE PASSAGES HORS ÉVÉNEMENTS FESTIFS



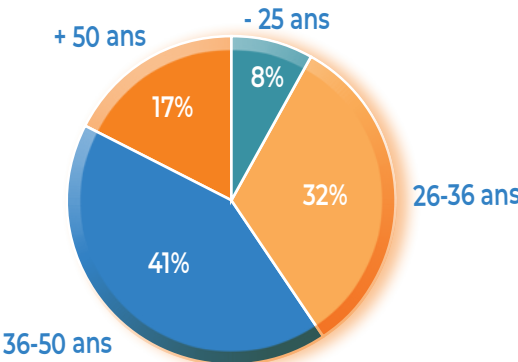
## USAGERS HOMME - FEMME



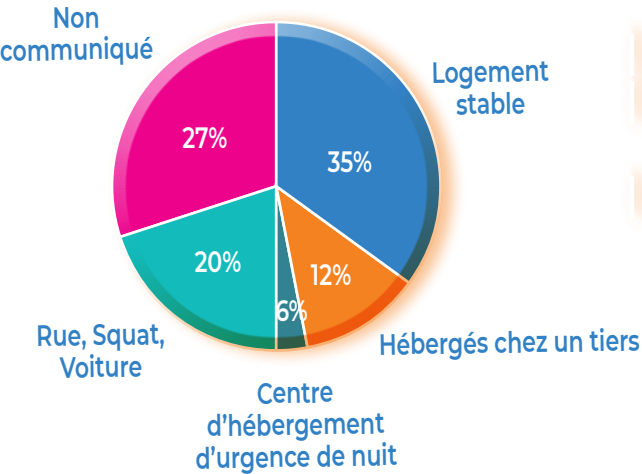
## PRODUITS CONSOMMÉS



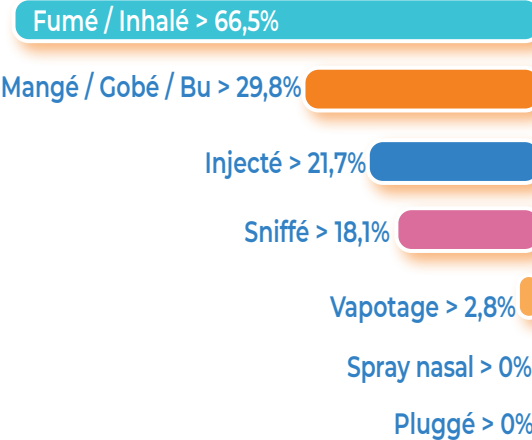
## ÂGE DES USAGERS FILE ACTIVE



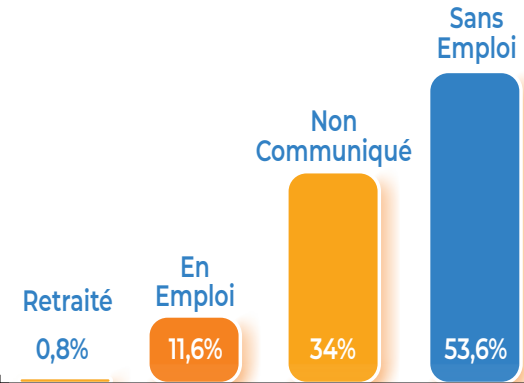
## MODE DE VIE



## PRATIQUE DE CONSOMMATION



## USAGERS EMPLOI



## 7 - L'ANALYSE DE PRODUITS :

Les analyses d'échantillons de produit se font à la demande des personnes usagères. Elles sont anonymes, confidentielles et gratuites. L'objectif pour la personne est généralement de connaître la composition de son produit, parfois en lien avec des effets inattendus suite à la consommation.

Nous proposons de recueillir un échantillon et de l'envoyer aux laboratoires d'analyses. Le résultat est ensuite communiqué oralement à la personne, avec les informations complémentaires si nécessaires.

Deux types d'analyses peuvent être réalisées :

Le premier, le plus utilisé, vise la réduction des risques et s'inscrit dans le dispositif national « Analyse Ton Prod »[1]. Pour la personne usagère, l'objectif est d'obtenir des informations sur la présence de la molécule active attendue et d'éventuelles autres substances, notamment les produits de coupe « actifs ». Elle peut ainsi faire des choix plus éclairés quant à sa consommation. Selon la technique utilisée, les résultats sont soit uniquement qualitatifs (analyse CCM) et renseignent à propos des différentes molécules actives, soit quantitatifs (analyse HPLC) et précisent la proportion de chaque molécule. Actuellement, ces analyses sont réalisées au CAARUD Pause Diabolo de Lyon.

Le second type d'analyses s'inscrit dans le dispositif Sintès[2] et s'apparente davantage à une veille sanitaire. Ces analyses, plus poussées, peuvent être effectuées lorsqu'un produit entraîne des effets indésirables, inattendus, différents des effets habituels ou lorsqu'un produit est nouveau, identifié comme rare ou que des composants ne sont pas identifiés par les analyses précédentes.

Au CAARUD, nous pouvons recueillir des échantillons à la fois au sein de nos permanences, lors de nos déplacements en camion et aussi en milieu festif.

En 2024, 18 échantillons ont été analysés : héroïne, cocaïne, MDMA, amphétamine, kétamine, cathinones, LSD, cannabis et cannabinoïdes de synthèse.

[1] <https://www.analysetonprod.fr/>

[2] <https://www.ofdt.fr/dispositif-sintes-systeme-identification-national-des-toxiques-et-des-substances-1744>

## 8 - PERSPECTIVES 2025 :

Nos perspectives s'orienteront vers la poursuite du développement de l'unité mobile sur l'ensemble du département (Aller-vers, rencontres partenariales...), le développement de l'activité dépistage par FibroScan via le partenariat avec Prométhée, la mise en œuvre des séances AERLI (Accompagnement et Éducation aux Risques Liés à l'Injection).

Nous travaillerons aussi à la structuration des consultations en Tabacologie et l'amélioration de sa traçabilité sur notre logiciel Tagalis et poursuivront nos recherches de nouveaux locaux permettant de proposer des services supplémentaires aux usagers comme l'accès à une douche ou une machine à laver.

Et enfin, nous tenterons de mettre en œuvre des temps de réflexion autour des interventions dans le cadre d'événements festifs avec le pôle Prévention.

### Quelques chiffres de l'année 2024 :

- **File active de 247 personnes soit 20% de femmes.**
- **133 permanences réalisées au sein du CAARUD et 956 passages enregistrés (99 passages enregistrés en dehors des permanences d'accueil).**
- **106 aller-vers dans le cadre de l'unité mobile avec 425 passages.**
- **20 allers-vers au sein de la Cantine Savoyarde avec 261 passages, 10 aller-vers au sein de l'accueil de Jour de la Sasson avec 56 passages. L'équipe a également participé à 15 interventions regroupant l'ensemble des professionnels de la précarité au sein de l'Espace Solidarité.**
- **Événements festifs : 27 actions réalisées, 33 rencontres auprès d'organismes (18 événements), 4 événements festifs couverts par l'équipe du CAARUD avec 280 passages enregistrés.**
- **L'activité du PES représente : 5985 kits Expert distribués/112 livraisons auprès de 41 pharmacies partenaires du Département.**

\* LEXIQUE :

ETP : Equivalent Temps Plein

CPTS : Communauté Professionnelle Territoriale de Santé

TROD : Tests Rapides d'Orientation Diagnostique

ARS : Agence Régionale de Santé

PUFF : Cigarette électronique jetable composée d'une résistance, d'une batterie et d'un e-liquide

# Parcours de vie

Nous souhaitons vous faire partager un témoignage poignant, où nous allons écouter l'histoire de Benoît qui a longtemps vécu sous l'emprise de l'addiction et qui, aujourd'hui, lutte chaque jour pour maintenir son abstinence aux psychotropes. Après plusieurs années marquées par la dépendance, les rechutes et les combats intérieurs, Benoît a choisi de partager son parcours avec sincérité et courage.

À travers ses mots, il nous raconte son cheminement, les épreuves qu'il a traversées, les ressources qui l'ont aidé à se relever et les défis qu'il affronte encore aujourd'hui pour rester sur la voie de la guérison, de la résilience. Ce témoignage est avant tout un message d'espoir, même après des années de lutte, avec du soutien, de la volonté et un accompagnement adapté, il est possible de se reconstruire et de retrouver une vie plus équilibrée.

Nous vous laissons découvrir ce récit de vie, qui, nous l'espérons, pourra inspirer, soutenir et encourager ceux qui, eux aussi, cherchent à se libérer d'une addiction.



**PODCAST**

TÉMOIGNAGE BENOÎT

# Supports d'accompagnement collectifs

**La diversification des modalités d'accompagnement est une démarche engagée de longue date au sein du Pélican.**

Si l'entretien individuel revêt une pertinence incontestable, il ne peut être le seul moyen d'accompagnement. En effet, le collectif répond à des objectifs que l'on retrouve dans bon nombre de projets d'accompagnement : renouer le lien social et sortir de l'isolement, retrouver l'estime et la confiance en soi, partager un vécu et des expériences, se réconcilier avec son corps, ...

Aussi, des ateliers de médiation sont proposés aux personnes accompagnées, ateliers qui se sont largement diversifiés en 2024, à la faveur des résultats d'un questionnaire adressé à l'ensemble de la file active du Pélican visant à recueillir les besoins et attentes des usagers.

## ATELIER JEUX D'ÉCHECS

Le projet d'introduction d'un atelier de jeux d'échecs au sein du service d'addictologie du Pélican trouve ses racines dans une expérience singulière vécue par l'un de nos patients, dont l'histoire a marqué un tournant significatif dans l'approche thérapeutique de ce jeu. Cette personne, passionnée de jeux d'échecs, a partagé son intérêt pour cette activité avec l'un des psychologues du service et a, par la suite, pris l'initiative de lui enseigner les rudiments de cette discipline. Cet échange a révélé un réel point d'ancrage, un refuge et un moyen d'expression. Les entretiens se sont enrichis de cette nouvelle dimension, offrant à la personne accompagnée un espace de parole différent, où la stratégie, la réflexion, la concentration et la démarche pédagogique ont pris une place prépondérante.

Convaincus par les nombreux bénéfices des échecs pour la santé mentale et le bien-être psychosocial, nous avons envisagé un atelier comme une extension naturelle du travail thérapeutique déjà engagé. Le jeu d'échecs est un outil thérapeutique polyvalent et pertinent pour les patients du Pélican que ce soit :

- Sur le plan cognitif, en renforçant la confiance en soi et le développement des compétences sociales, les échecs offrent un cadre structuré et sécurisant pour favoriser le rétablissement et le bien-être des usagers.

- Sur le plan phénoménologique, en offrant aux participants de vivre une expérience singulière en lien direct et profond avec eux-mêmes en étant loin des enjeux du soin et des addictions, facilitant l'approche d'envisager leurs ressources personnelles.

Enfin la dynamique de groupe vient envelopper le mouvement du mieux-être en devenir.

## ATELIER CINÉ-DÉBAT

Suite à l'analyse d'une enquête à propos des besoins et attentes des personnes accompagnées, une envie de partage et d'accès à la culture a été formulée.

C'est de cette idée qu'est né l'atelier ciné-débat, co-construit avec trois usagers volontaires. Un partenariat s'est créé avec l'association « les amis du cinéma » située à Albertville.

Le film, sélectionné grâce à un vote des usagers durant un mois, a été projeté au sein d'une des salles de cinéma d'Albertville lors d'une séance publique, à laquelle le grand public pouvait assister.

A la suite de la projection, un débat autour d'un temps convivial a été organisé dans l'enceinte du cinéma mais en dehors de la salle de projection. Il a été mené par un professionnel des « amis du cinéma ». En 2024, une séance a pu être reprogrammée en fin d'année sur un créneau de fin d'après-midi. Une dizaine de personnes accompagnées par le Pélican ont participé à cette séance qui apparaît comme un franc succès.

Nous allons essayer de pérenniser ces projections durant l'année 2025.



## ATELIER « VOYAGE AUTOUR DES SONS »

Cet atelier est né de la proposition d'une personne accompagnée au sein de notre service d'Albertville. Elle souhaitait partager son savoir-faire et ses connaissances des instruments intuitifs de musique, comme les bols chantants, les tambours océan, et une multitude d'autres objets musicaux.

Une première séance expérimentale a été ouverte en novembre 2024 à cinq participants, remportant un vif succès, tant pour l'animateur, rassuré sur ses propres capacités, que pour les participants.

Cet espace permet de bénéficier d'un temps pour soi vécu comme un voyage sonore où chacun son histoire et se détend.

Deux professionnelles (infirmière et éducatrice spécialisée) assistent à la séance et peuvent ponctuellement aider l'animateur, à sa demande.

Une seconde séance a été ouverte en février 2025 et d'autres devraient suivre, selon une fréquence qui reste à définir.

## GROUPE ACTIVITÉ PHYSIQUE

Le CSAPA d'Albertville propose depuis août 2024, un groupe « activité physique » dont l'origine prend sa source dans le questionnaire associatif de recensement des besoins, attentes et souhaits des personnes accompagnées. Trois personnes accompagnées et deux professionnelles ont rédigé ensemble le projet et réfléchi aux activités qui pourraient être proposées.

Les principaux objectifs sont :

- Partager un moment convivial.
- Rompre l'isolement et créer du lien social.
- Partager son expérience dans un cadre sécurisé.
- Avoir, pour les personnes sans emploi, un but dans la journée.
- Vivre un moment de détente et de dépense physique et mentale.
- Découvrir et profiter du contact avec la nature.

Trois sorties Marche ont été proposées. Le nombre de participants a varié de 2 un jour de pluie, à 10 les jours de soleil. Le groupe est composé de membres réguliers puis à chaque séance de nouvelles personnes le rejoignent. Toutes les six semaines, une nouvelle sortie est proposée à laquelle chaque personne fréquentant le CSAPA peut s'inscrire.

Quelque soit la condition physique de chacun, les membres du groupe s'adaptent et s'entraident en toute bienveillance, l'objectif étant la réussite collective de la sortie.

Pour 2025, des sorties raquette et escalade sont programmées. Pour ces activités payantes, une participation financière libre des personnes est demandée, le PELICAN complétant le budget.



## ATELIER TERRE ET ARGILE

Développer l'expérience du ressenti corporel et émotionnel autrement qu'avec le produit

Une professionnelle du Pélican a été formée à cette approche en septembre 2023.

La Terre : matière vivante, présente, depuis les origines les plus anciennes, mémoire archaïque, primitive. On la retrouve dans la genèse, elle est utilisée par les égyptiens pour soigner. Les animaux s'en servent par instinct pour se nettoyer ou soigner leurs blessures. Elle peut être mise en avant pour ses vertus cosmétiques. En quelques mots elle permet de prendre soin.

Celui qui la modèle, s'il est réceptif, pourrait s'approcher de ses racines les plus anciennes. La terre peut profondément nous toucher ou nous rebuter. Elle a un côté contenant et rassurant pour certaines personnes. Matière vivante qui ne fait pas toujours ce que l'on veut. Elle peut s'affaisser, se percer, nous surprendre positivement ou négativement, nous faire régresser parfois. Elle permet d'oser, de faire des choix, de s'attacher à une réalisation ; de s'en détacher si elle se brise ou s'il elle revient à la terre.

La terre permet d'expérimenter et de s'expérimenter.

Elle est un outil de médiation pouvant en fonction du projet de la personne accueillie en CSAPA être utilisée en individuel ou en collectif afin de répondre à un besoin identifié.

Elle permet le processus créateur qui met la personne en mouvement.

La terre permet une approche émotionnelle, elle deviendrait la frontière entre ce qui se passe à l'intérieur de la personne et ce qui se passe à l'extérieur d'elle. Elle peut permettre de libérer la parole, de mettre des mots, d'exposer la personne à ses ressentis. Elle serait ainsi un support de communication faisant tiers et permettant une décharge émotionnelle.



ACTIVITÉ PHYSIQUE



VOYAGE AUTOUR DES SONS

# ERASMUS+

**En 2023, un consortium d'organismes spécialisés en addictologie, piloté par la Fédération Addiction avec Oppelia, Addiction Méditerranée, le CEID-Addictions, a obtenu l'accréditation Erasmus+. Cette accréditation permet, pendant une durée de 5 ans, de bénéficier de fonds de la part de l'institution européenne Erasmus+ afin de mettre en œuvre des mobilités professionnelles à travers l'Union Européenne.**

Les mobilités Erasmus + sont des voyages d'études et d'échanges entre professionnels à travers l'Europe : elles sont l'occasion de découvrir des pratiques inspirantes sur des thématiques prioritaires du champ des addictions via une observation directe du terrain. Une mobilité consiste en une brève visite (2 à 3 jours) d'un organisme médical et/ou social européen (appelé « organisme-hôte »). L'objectif : observer et analyser les méthodes de travail qui y sont mises en place. Chaque organisme-hôte est choisi en raison de la réflexion et de l'inspiration que suscitent ses pratiques sur une thématique relative au champ des addictions (les soins, la réduction des risques, la prévention, les méthodes thérapeutiques, l'accompagnement de publics spécifiques...).

Pour chaque mobilité, les observations des participants sont recueillies, analysées, et transformées en enseignements transverses. Ces derniers sont ensuite partagés sous la forme d'un rapport détaillé à tous les professionnels français, afin de renforcer leurs compétences et stimuler la réflexion commune sur les pratiques professionnelles. Les mobilités sont en outre un moyen de développer des actions collaboratives avec des collègues européens sur le long-terme, par exemple via la cocréation de réponses à des problématiques communes, l'élaboration d'expérimentations, le développement d'actions politiques conjointes...

Cette démarche vise aussi à soutenir la transformation des politiques publiques en France: les organismes-membres du consortium actuel portent de nombreuses actions de plaidoyer auprès des décideurs et des responsables politiques en faveur d'une transformation des politiques publiques en lien avec les addictions. Les enseignements des mobilités ont donc aussi pour objectif d'être mobilisés dans l'enrichissement de nos arguments de plaidoyer actuels, voire d'en développer de nouveaux.

En 2024, cinq employées du Pélican sont parties via le dispositif Erasmus +, sur 5 mobilités différentes :

- **BULGARIE, SOFIA** : accompagnement médico-social transverse des populations vulnérables (enfance, grande précarité, immigration, travail du sexe) : le cas de la communauté Rom
- **BULGARIE, SOFIA** : réduction des risques dans le champ des addictions auprès des publics vulnérables (milieu carcéral, grande précarité...) : approches et outils dédiés.
- **ITALIE, MILAN** : la pair-aidance à la base de la pensée du soin en addictologie, l'expertise historique des communautés thérapeutiques italiennes.
- **ITALIE, MILAN** : la création de structures socio-médicales (accompagnement des familles, jeunes, anciens détenus...) dans une logique communautaire: s'adapter aux besoins locaux pour favoriser l'intégration dans le quartier
- **ESPAGNE (CANARIES, TENERIFE)** : le soin et l'accompagnement des populations migrantes récemment arrivées en Europe, particulièrement les mineurs non accompagnés.

Les échanges ont eu lieu dans les 2 sens, en termes de pratiques, mais aussi d'outils, comme l'envoi du jeu "Addictosphère", créé par des salariées du Pélican en 2020, en Bulgarie par exemple.



SALARIÉES EN FORMATION  
ERASMUS



# Programme Ascension

## un modèle de JRP à Albertville

### JRP : Juridiction Résolutive de problème

La JRP est un modèle anglo-saxon initié à la fin des années 80 pour répondre à l'épidémie de crack à Miami, lequel générait délinquance et désordres en tous genres, fuite des habitants et des commerçants et surtout pointait l'impuissance des magistrats.

Les questions alors soulevées : Comment prévenir la récidive en lien avec des addictions ?

Partant du postulat de base que la délinquance, comme l'addiction, est un phénomène multifactoriel, que le temps du soin n'est ni le temps de la justice, ni celui de la personne, que la justice peut être perçue comme impressionnante, détachée de la singularité de la personne, parfois vécue comme injuste, il s'agissait de réfléchir à un autre modèle d'accompagnement.

La réponse est alors apparue comme devant être pluridisciplinaire avec une mise en commun de l'expérience des professionnels au service des personnes souffrant d'addiction. Est née l'idée de réunir citoyens, représentants des forces de l'ordre, de la santé, du logement, du social, ... créant ainsi le 1er modèle de justice pragmatique et collaborative, une juridiction communautaire.

La JRP se veut une alternative à la simple Obligation de Soin, un décroisement du soin, du social et de la justice pour éviter les pertes d'informations, les contradictions, les erreurs décisionnelles.

L'usager/ justiciable donne son accord d'engagement dans l'accompagnement ainsi que tous les consentements qui y sont associés. Il est l'acteur de son projet avec les différents partenaires qui vont tenter de comprendre au mieux ses besoins, ses attentes, prendre en compte les difficultés mais aussi les compétences pour ainsi l'aider à initier le changement. L'accompagnement se veut personnalisé, individualisé et renforcé avec des objectifs atteignables, objectifs connus de l'ensemble des intervenants, des RDV rapprochés, des appels téléphoniques plus récurrents, une attention particulière, une réactivité de tous les partenaires pour accélérer le processus de changement. Ce programme répond avant tout au besoin des personnes d'être reconnues, valorisées.

La clarification des rôles, la définition des enjeux et les informations à partager sont indispensables.

La Réduction des Risques et des Dommages sera également prise en compte dans le programme d'accompagnement.

Le suivi par le magistrat est fondamental : des rencontres régulières selon les besoins pour féliciter ou avertir. En effet, le Juge d'Application des Peines ne convoque pas la personne uniquement lorsqu'elle va mal ou qu'elle a outrepassé la loi. La périodicité est déterminée en accord avec le justiciable, pour renforcer le processus de changement.

Les sanctions, le cas échéant, sont intermédiaires, rapides, pour une meilleure efficacité, pour ne pas laisser s'installer une problématique, et les encouragements sont de mise.

L'enjeu repose sur un processus d'autodétermination, de responsabilisation, en d'autres termes : s'intéresser à l'auteur avant l'acte lui-même.

La sortie du dispositif n'a pas d'impact judiciaire. L'accompagnement JRP doit être un plus et non une pression supplémentaire.

### NAISSANCE DU PROGRAMME ASCENSION

La construction d'une JRP est partie de l'initiative du Parquet du Tribunal Judiciaire d'Albertville désireux de répondre à l'Appel à Projet de la MILDECA\*. Aussi, en janvier 2022, le tribunal invite à un premier échange différents partenaires pressentis de la justice et du soin.

Le dossier est déposé et contre toute attente, retenu en mars 2022.

La formation des différents protagonistes, élément incontournable du projet, a lieu en septembre 2022, formation commune aux différents acteurs, durant 5 jours pour aborder l'addictologie, l'entretien motivationnel et la construction singulière de la JRP Albertilloise. Participent à cette formation le Tribunal d'Albertville (Vice procureur, JAP\* Milieu Ouvert, JAP\* Milieu fermé, Chargée de mission, Délégués du Procureur, des représentants du SPIP) le coordinateur de Maison de la Justice et du Droit de Savoie ainsi que des membres (cadres et non-cadres) de la Santé et du Médico-social (Association Addiction France, CMP\* d'Albertville, CH\* de St Jean de Maurienne et Association le Pélican).

La construction du projet se poursuit de novembre 2022 à juin 2023 au travers de réunions de travail pluriprofessionnelles pour l'élaboration de la JRP et son processus (cf. timeline ci-après), ainsi que les documents-support (convention de partenariat, fiche de liaison, livret d'accompagnement, fiche de projet d'accompagnement, tableau de suivi, outils d'évaluation à travers un protocole d'évaluation, le questionnaire de satisfaction à destination des usagers et un rapport annuel d'évaluation).

La convention de partenariat est signée le 6 juillet 2023 au TJ\* d'Albertville entre les différents partenaires. Le programme ASCENSION, ainsi nommé, est né.

### Les choix opérés du Programme Ascension :

- Des justiciables majeurs, en situation post sentencielle
- Le portage juridique du projet par le Tribunal Judiciaire d'Albertville

- La coordination de l'accompagnement par le SPIP
- Les informations à partager par la mise en œuvre d'une plateforme
- Un accompagnement expérimental à moyens constants

L'expérimentation du Programme a réellement pris forme en janvier 2024. Cette année, deux personnes ont été suivies par le Pélican dans le cadre de ce programme. Après une année d'expérimentation le bilan semble positif mais il est difficile à ce stade d'avoir le recul suffisant pour en attester.

À noter que les mouvements du personnel dans les différents institutions partenaires obligent à des temps d'échange réguliers pour transmettre et entretenir l'esprit et la cohésion de la JRP. Les rencontres annuelles, initiées par l'École Nationale de la Magistrature, auxquelles le Pélican participe, permettent le retour d'expérience et des échanges constructifs entre différentes institutions et services de la région engagés dans l'expérience JRP.

En conclusion, la JRP est avant tout un dispositif novateur, tentant de répondre d'une autre manière aux justiciables. La justice punitive ne permet pas toujours aux personnes d'initier le changement.

La JRP apporte un nouveau regard sur l'addiction. Mieux comprise, elle permet de ne plus considérer une rechute, une consommation comme une récidive.

L'accueil au sein du CSAPA n'est pas révolutionnaire en soi. Ce qui se distingue est le lien renforcé avec certains partenaires, au service de l'intérêt partagé par chacun envers la personne accompagnée.

La JRP permet un décroisement des institutions dans le respect des personnes, l'émergence d'un dialogue et d'un regard commun.

En 2025, le Pélican accompagnera 4 personnes dans le Programme Ascension sur la durée de leur peine, montée en charge devenue possible par l'implication d'une professionnelle dans ce dispositif.

L'évaluation de l'activité sera fondamentale en 2025 pour connaître la pertinence du programme, envisager son déploiement et, par voie de conséquence, un financement dédié.

\*Lexique :

MILDECA : Mission Interministérielle de Lutte Contre

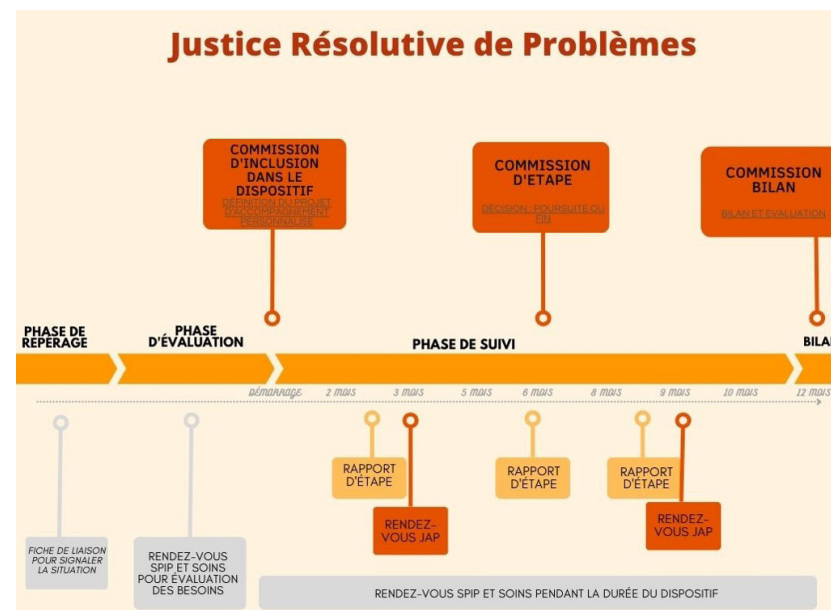
les Drogues et les Conduites Addictives

JAP : Juge d'Application des Peines

CMP : Centre Médico-Psychologique

CH : Centre Hospitalier

TJ : Tribunal Judiciaire



# Projet associatif

## projets d'établissements et de services

**En partenariat avec l'Association Prométhée, nous avons organisé deux évènements en 2024 au sein des centres de soins de Chambéry et d'Albertville, à destination des publics que nous accompagnons et qui appartiennent à notre file active.**

Nous avons adapté nos modalités d'accueil en fonction des sites mais avec le même objectif commun, celui de sensibiliser les personnes à prendre soin de leur foie.

Avec le soutien de Prométhée, plusieurs ateliers ont été proposés orientés vers l'alimentation et les modes de transmissions virales.

Au cours de l'année 2024, à Albertville, les semaines de santé de dépistage « Santé du Foie » furent constituées d'une journée de sensibilisation en octobre, d'un atelier TROD (dépistage de 7 personnes) et d'un atelier Fibroscan (mesure de l'élasticité du foie) pour 13 personnes.

A Chambéry, deux actions furent réalisées en mai et décembre. 15 personnes ont bénéficié d'un dépistage, une vingtaine ont fréquenté le stand « alimentation » et 21 ont été dépistées à partir du Fibroscan.

Quant aux formations suivies par les salariés de l'association dans ce domaine, deux d'entre eux ont participé à la formation sur les hépatites et les maladies du foie en addictologie et 3 infirmiers se sont formés à l'utilisation du Fibroscan.



# Journée Dépistage

## Santé du foie



**En partenariat avec l'Association Prométhée, nous avons organisé deux évènements en 2024 au sein des centres de soins de Chambéry et d'Albertville, à destination des publics que nous accompagnons et qui appartiennent à notre file active.**

Nous avons adapté nos modalités d'accueil en fonction des sites mais avec le même objectif commun, celui de sensibiliser les personnes à prendre soin de leur foie.

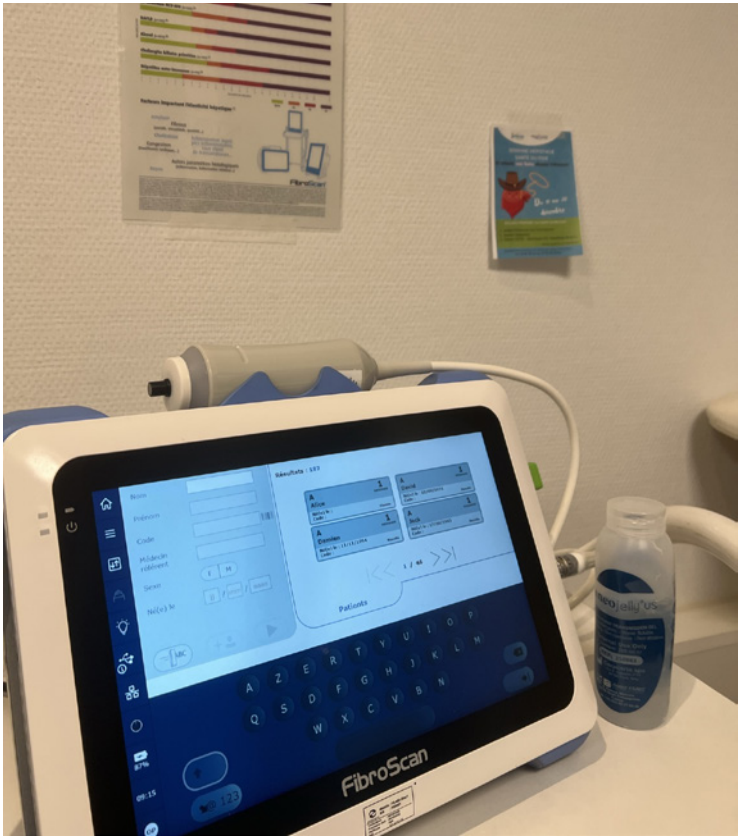
Avec le soutien de Prométhée, plusieurs ateliers ont été proposés orientés vers l'alimentation et les modes de transmissions virales.

Au cours de l'année 2024, à Albertville, les semaines de santé de dépistage « Santé du foie » furent constituées d'une journée de sensibilisation en octobre, d'un atelier TROD (dépistage de 7 personnes) et d'un atelier fibroscan (mesure de l'élasticité du foie) pour 13 personnes.

A Chambéry, deux actions furent réalisées en mai et décembre. 15 personnes ont bénéficié d'un dépistage, une vingtaine ont fréquenté le stand « alimentation » et 21 ont été dépistées à partir du fibroscan.

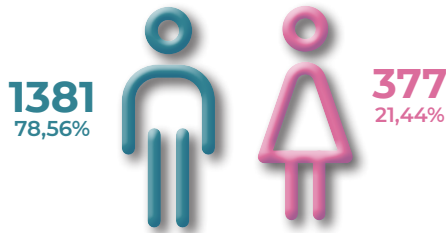
Quant aux formations suivies par les salariés de l'association dans ce domaine, deux d'entre eux ont participé à la formation sur les hépatites et les maladies du foie en addictologie et 3 infirmiers se sont formés à l'utilisation du fibroscan.

\* LEXIQUE :  
TROD : Tests Rapides d'Orientation Diagnostique  
VIH : Virus de l'Immunodéficience Humaine  
VHB : Virus de l'Hépatite B  
VHC : Virus de l'Hépatite C

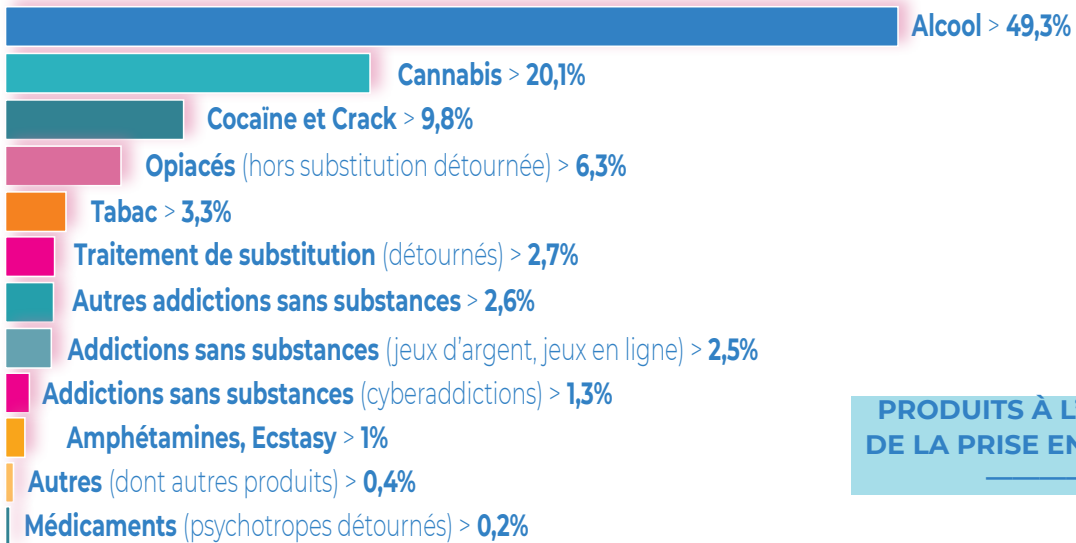
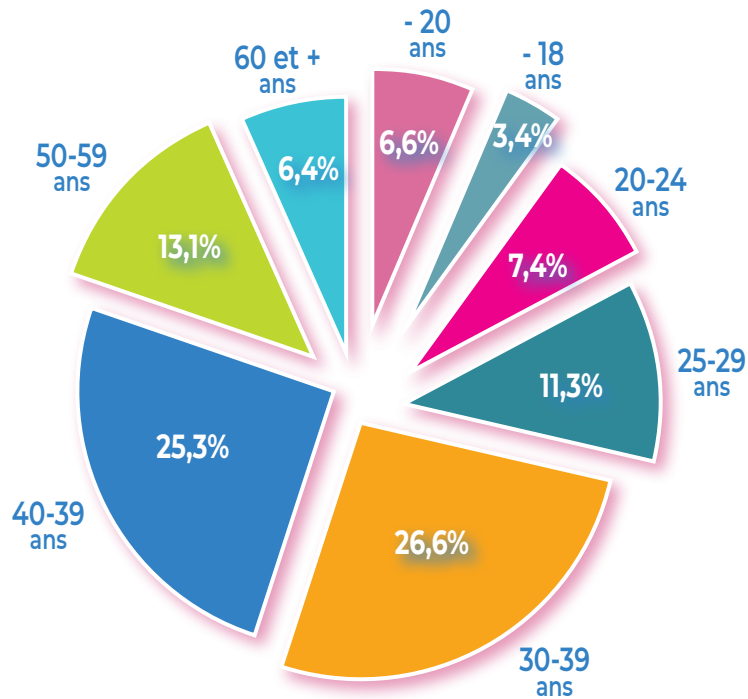


# Chiffres clés CSAPA

## RÉPARTITION DES USAGERS PAR SEXE

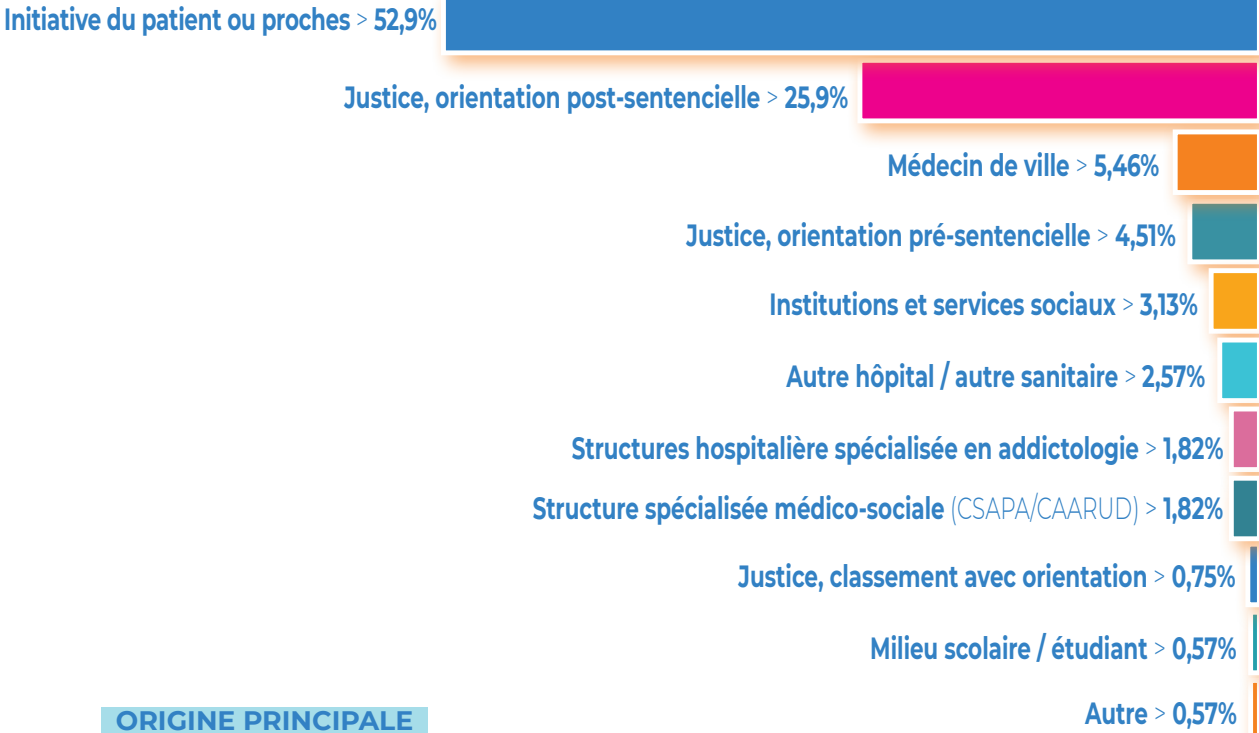


## ÂGE DES PERSONNES SUIVIES EN 2024

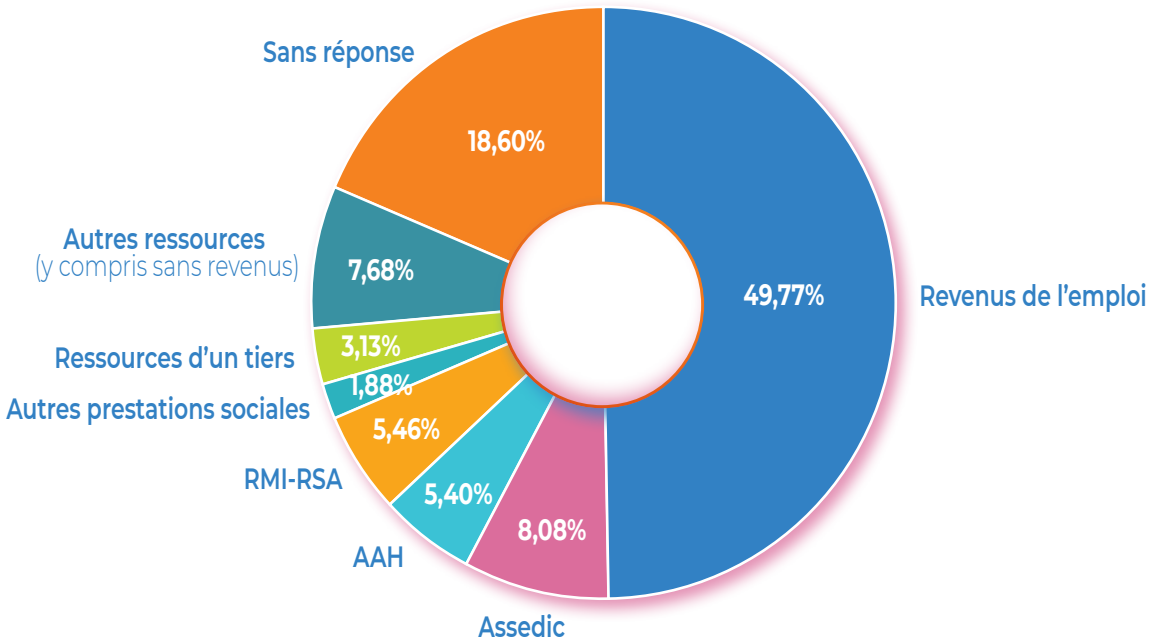


## PRODUITS À L'ORIGINE DE LA PRISE EN CHARGE

## ORIGINE DE LA DEMANDE DE CONSULTATION



## ORIGINE PRINCIPALE DES RESSOURCES



# Partenariat casino

« Si vous avez perdu au tiercé, vengez-vous. Mangez du cheval » Pierre DAC

Selon l'OFDT, en 2023 en France, plus de la moitié des joueurs de 18 à 75 ans (51,3%) ont joué à un jeu d'argent et de hasard mais 400 000 joueurs jouent de manière quotidienne. Les casinos représentent pratiquement 5% des parts de marché des jeux d'argent et de hasard en France.

L'Autorité Nationale des Jeux souhaite développer un jeu responsable et protecteur pour les joueurs dans le but de réduire les risques financiers. Elle incite les casinos à prendre des mesures adéquates, en se rapprochant entre autres des CSAPA.

Les casinos Grand Cercle et Pokerbowl d'Aix-les-Bains s'inscrivent dans cette dynamique. Bien qu'ils soient dans une logique mercantile, ils souhaitent mettre en place une aide particulière et adaptée avec des acteurs locaux, plutôt que d'utiliser des trames d'information nationale. Ils ont la capacité technique et informatique pour repérer les joueurs ayant une consommation problématique mais ils n'ont pas les compétences sociales pour les accompagner.

Jouer de manière excessive se caractérise par une perte de contrôle. Le joueur est dans l'incapacité de s'arrêter de jouer ou de jouer moins malgré des difficultés financières, psychologiques, familiales, professionnelles, sociales...



Le Pélican accompagne depuis plus de 15 ans des personnes ayant une problématique avec les jeux d'argent et de hasard, dont celle en lien avec les casinos du secteur. Nous notons depuis plusieurs années, une augmentation de ce type d'addiction dans notre file active. Nous proposons des accompagnements individuels mais aussi des temps collectifs.

Fort de cette expérience sur le territoire, les deux casinos d'Aix-Les-Bains se sont rapprochés de nos services. Nous avons coconstruit un partenariat afin que les particularités et l'indépendance de chaque structure soient préservées pour prévenir, repérer et accompagner les joueurs en difficulté. Deux conventions partenariales ont été établies et nous permettent d'intervenir aujourd'hui dans :

- la formation des professionnels des Casinos pour aider aux repérages des joueurs pathologiques. Cette veille par les professionnels des casinos est essentielle pour une prise en charge rapide par l'observation en salle et le dialogue avec les joueurs et leurs proches.
- des campagnes de prévention dans l'enceinte des deux casinos. Ces actions de sensibilisation permettent de communiquer efficacement auprès de notre public cible.

Avec ces conventions, nous souhaitons créer une dynamique de réduction des risques directement dans le lieu de consommation des joueurs. Une prise de conscience rapide permet d'éviter de basculer dans une précarité financière et/ou sociale.

## PERSPECTIVES 2025

Une demande de financement a été déposée auprès de l'ARS pour devenir référent pour les jeux d'argent et de hasard sur le département. Cette demande pourra nous permettre, entre autres, d'enrichir ces conventions en proposant des entretiens éducatifs et psychologiques aux clients au sein des deux casinos. Cette référence nous permettra aussi de renforcer notre accompagnement auprès des jeunes, de l'entourage et au sein d'autres lieux de consommation.

# Permanence CSAPA\* Chambéry

**Franchir les portes d'un CSAPA pour la première fois demande un réel effort et un premier travail sur soi. Le parcours des consommateurs sont jalonnés d'échecs et de réussites avant d'aboutir à un changement. Accueillir la demande et proposer une réponse participent déjà à la démarche de soin.**

Début 2024, nous constatons que les délais pour obtenir un premier rendez-vous s'allongeaient considérablement. L'association est de plus en plus connue et reconnue, les demandes connaissent une évolution croissante et rapide, mais nos moyens ne suivent pas la même courbe progressive.

Nos équipes des deux territoires ont cherché à analyser finement la situation pour tenter d'y apporter des réponses. A Chambéry, l'équipe a analysé les agendas et a fait le constat que 40% des rendez-vous, pour les premiers accueils, n'étaient pas honorés. Malgré un rappel SMS 48h avant le rendez-vous, le délai d'attente n'a pas diminué.

Par ailleurs, en examinant les demandes de premiers rendez-vous, nous avons constaté que 30% d'entre elles ne rentraient pas dans un parcours de soin mais souhaitaient avoir des renseignements, des conseils, être rassurées ou redirigées vers d'autres partenaires du droit commun.

A compter du second semestre, des permanences éducatives ont été mises en place, plusieurs demi-journées par semaine. Elles prennent le relais de l'accueil en cas de situations complexes, en direct ou en rappelant les personnes, téléphoniquement ou physiquement. Ces permanences ne remplacent pas les premiers rendez-vous, indispensables à l'analyse des situations ou les rendez-vous de suivi, mais elles complètent l'offre de service en s'adaptant à l'évolution des demandes.

Ainsi, elles ont permis d'améliorer significativement le service rendu aux usagers et à l'entourage en proposant une autre réponse que la prise de rendez-vous (orientation vers le droit commun, conseil en matière de RDR ou en attendant le prochain rendez-vous, explication du parcours de prise en charge...).

Fin 2024, nous constatons que les rendez-vous de premier accueil non honorés étaient réduits de moitié et que les délais pour un premier rendez-vous éducatifs n'étaient « plus » que d'un mois.

Nos équipes poursuivent leur réflexion pour tenter d'explorer de nouvelles pistes.

\* LEXIQUE

CSAPA : Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie

RDR : Réduction Des Risques



# Nos actions dans l'Avant-Pays Savoyard

L'avant pays Savoyard comprend 46 communes sur une superficie de plus 434 km<sup>2</sup> à dominante rurale. L'offre en transports en commun limitée et l'étendue de ce territoire rendent parfois difficile la mobilité des personnes pour accéder au soin. Le travail partenarial de nos équipes se présente ainsi comme indispensable pour offrir une solution aux personnes en difficultés, avec une prise en charge plus globale et durable. L'approche interdisciplinaire, le suivi personnalisé, l'accès aux dispositifs de droit commun et le soutien à l'insertion sociale et professionnelle sont autant de leviers qui favorisent l'accompagnement de personnes présentant des troubles liés à l'usage de substances psychoactives.

## MAISON SOCIALE DU DÉPARTEMENT DE SAINT-GENIX-LES-VILLAGES (MSD)

Depuis 2014 une convention de mise à disposition d'un bureau a été signée entre le pélican et les services du conseil Général de la Savoie pour répondre aux besoins de l'avant pays savoyard. Une permanence est organisée de façon hebdomadaire tous les jeudis au sein de la Maison Sociale du Département de Saint-Genix-les-Villages et permet de bénéficier d'un lieu de proximité pour des consultations en addictologie.

Un des avantages est la proximité des autres services de la MSD dont peuvent bénéficier les personnes que nous accompagnons.

Cela facilite aussi la prise en charge de situations sociales parfois complexes.

Deux réunions de coordination par an avec l'équipe pluridisciplinaire de la Maison de Santé ont été mises en place. De plus, en mars, l'un des médecins de notre association a rencontré une partie de l'équipe pour échanger quant aux prises en charge de patients présentant des conduites addictives (Délivrance benzo-diazépine, TSO, sevrage hospitalier...)

En septembre, l'un des infirmiers de l'association est venu présenter le projet du véhicule mobile CAA-RUD qui a vocation à se déplacer régulièrement dans l'avant pays savoyard pour proposer un service de proximité en direction des personnes éloignées du soin.

## LE MOIS SANS TABAC

L'ensemble des professionnels médicaux et para médicaux de la MSD ont été associés pour organiser un stand durant « le mois sans tabac ». L'implication des médecins et la coanimation du stand avec l'Infirmière Asalée et le médecin coordinateur de la Maison de Santé nous a permis d'accueillir plus de 20 personnes. Fort des retours positifs de cette journée, nous espérons renouveler cette action partenariale de prévention en novembre 2025.

De manière quantitative, nous notons que les trois principaux produits pour lesquels les personnes viennent nous rencontrer sont principalement l'alcool (60%), le tabac et le cannabis (35%), suivis plus loin de la cocaïne, l'héroïne et la kétamine. Par ailleurs, les femmes représentent 33% de la file active, donc bien plus que la moyenne générale des personnes accompagnées au sein de l'association.

## Quelques chiffres issus de la file active de la permanence

- 60% pour des problématiques liées à l'alcool
- 35% pour des consommations de cannabis et tabac
- 29% pour la cocaïne, héroïne, kétamine
- 5% autres dépendances sans produit.
- Les femmes représentent 33% de la file active
- Des personnes âgées entre 16 ans et + de 70 ans

## \*LEXIQUE

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

TSO : Traitement de Substitution aux Opiacés



# Milieu carcéral Bilan des Perspectives

## Notre association le Pélican intervient à Chambéry, au sein de la maison d'arrêt et du quartier de semi-liberté, et au centre pénitentiaire d'Aiton.

En 2024, 61 personnes ont été reçues à Chambéry et 137 à Aiton.

Les objectifs d'accompagnement varient en fonction des deux sites.

- **A CHAMBÉRY**, les détenus effectuent de courts séjours (attente de jugement). De ce fait elles sont reçues une à deux fois en moyenne. Les interventions sont plutôt préventives (présentation de l'offre de soins, groupes de parole, première rencontre avec un professionnel en addictologie, actions de prévention). Elles peuvent se faire de manière individuelle ou en collective.
- **A AITON**, les rencontres peuvent être plus fréquentes compte tenu de la durée plus longue des peines effectuées sur place. Des projets de soin peuvent être élaborés : orientations vers des Centres Thérapeutiques Résidentiels, Communautés Thérapeutiques, etc...

Le lien et la coordination entre les éducateurs des deux sites permettent une continuité de soins. Des suivis et projets peuvent parfois s'amorcer à Chambéry et être pérennisés à Aiton. Toutefois, le contexte d'incertitudes (transfert, aménagement de peine, etc...) ainsi que le manque de visibilité sur les dates de sortie (remises de peine, peines additionnelles, etc...) rendent particulièrement complexe la mise en place de projets de soins.

Les conditions de précarité favorisent la récurrence au niveau pénal. De ce fait, les entretiens avec les personnes détenues s'orientent dans un premier temps vers leur situation administrative tel que le logement, l'emploi, l'orientation à la sortie, l'isolement. En 2024, 65% des détenus reçus en entretien ont travaillé la sortie de détention et 30% ont été orientés vers un CSAPA.

Ensuite, la question des consommations peut être abordée : abstinence/maintien des consommations durant l'incarcération, objectifs d'abstinence, de régulation, de réduction des risques, des projets de soins, etc...A noter que 30% des consultations concernent le tabac.

Par ailleurs, les professionnels du CSAPA développent le lien avec les différents partenaires : SPIP, Administration pénitentiaire, les acteurs du soin (Unités Sanitaires somatique et psychiatrique) et ce afin de rendre plus accessible et légitime le soin en addictologie.

En ce sens, la participation aux différentes instances (commissions addiction, CPU, réunions de concertation) nous semble essentielle afin d'apporter le regard de l'addictologie en détention, favoriser les échanges et développer les relations inter professionnels.

## FOCUS CHAMBÉRY

Les interventions au sein du quartier de semi-liberté à Chambéry portent leurs fruits (20 personnes rencontrées). Le but de ces interventions, proposées une fois par mois, est de faciliter l'accès au soin.

En 2024, 2 équipes d'agents (sur 6) de l'administration pénitentiaire de la Maison d'Arrêt de Chambéry ont pu bénéficier d'une sensibilisation de 2h sur le domaine de l'addictologie, animée par l'éducateur référent du CSAPA et le médecin de la Maison d'Arrêt.

Pour l'année 2025, l'ensemble des équipes de la Maison d'Arrêt de Chambéry aura accès à cette sensibilisation.

## \*LEXIQUE :

CPU : Commission Pluridisciplinaire Unique

SPIP : Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation

# Pôle formation

## référéncé Qualiopi

La loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 prévoit dans son article 6 une obligation de certification, par un dispositif tiers, des organismes réalisant des actions concourant au développement des compétences sur la base d'un référentiel national unique, aujourd'hui nommé QUALIOPi.

La marque QUALIOPi vise donc à attester de la qualité du processus de formation mis en œuvre et à permettre une plus grande lisibilité de l'offre de formation auprès des entreprises et des usagers. Depuis le 1er janvier 2022, la certification qualité QUALIOPi est obligatoire pour tous les prestataires de formation, qu'il s'agisse de formation, de bilan de compétences, de validation des acquis et de l'expérience ou d'apprentissage. La marque QUALIOPi concerne donc tous les prestataires en la matière.

La marque QUALIOPi est délivrée par des organismes certificateurs accrédités. Le référentiel est organisé autour de sept critères qualité : les conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus, l'identification précise des objectifs des prestations proposées, l'adaptation de ces prestations aux publics et l'évaluation de ces prestations, l'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement aux prestations mises en œuvre, la qualification et développement des connaissances et compétences des intervenants, l'inscription et investissement du prestataire dans son environnement professionnel, le recueil et prise en compte des appréciations et des réclamations formulées par les parties prenantes aux prestations délivrées.

Pour chacun des sept critères, le référentiel précise les indicateurs à mettre en œuvre, en fonction de la catégorie d'action concernée.

Cette reconnaissance est valable pour une période de trois ans à partir de l'audit initial, puis un audit de surveillance à plus ou moins 18 mois, enfin un audit de renouvellement au bout de 3 ans.

Sollicitée depuis de nombreuses années par des entreprises pour des actions de sensibilisation et de formation, le Pélican crée en 2018 un Pôle Formation, reconnu DATADOCK, alors référentiel de qualité, dès sa mise en œuvre.

Poursuivre les actions de formation et garantir auprès des commanditaires leur qualité, demande donc au Pélican à compter de 2022 la certification QUALIOPi. La démarche de certification devenue désormais payante, l'association prend alors le temps de la réflexion.

Devant les sollicitations d'associations et d'entreprises, le Pélican s'engage dans la démarche QUALIOPi et pour ce faire, sollicite fin 2022 l'accompagnement par le cabinet accrédité PRONEO.

Le Pôle Formation du Pélican, répondant à tous les critères du référentiel, obtient en Janvier 2023 la certification initiale QUALIOPi et valide avec succès en septembre 2024 l'audit de surveillance.

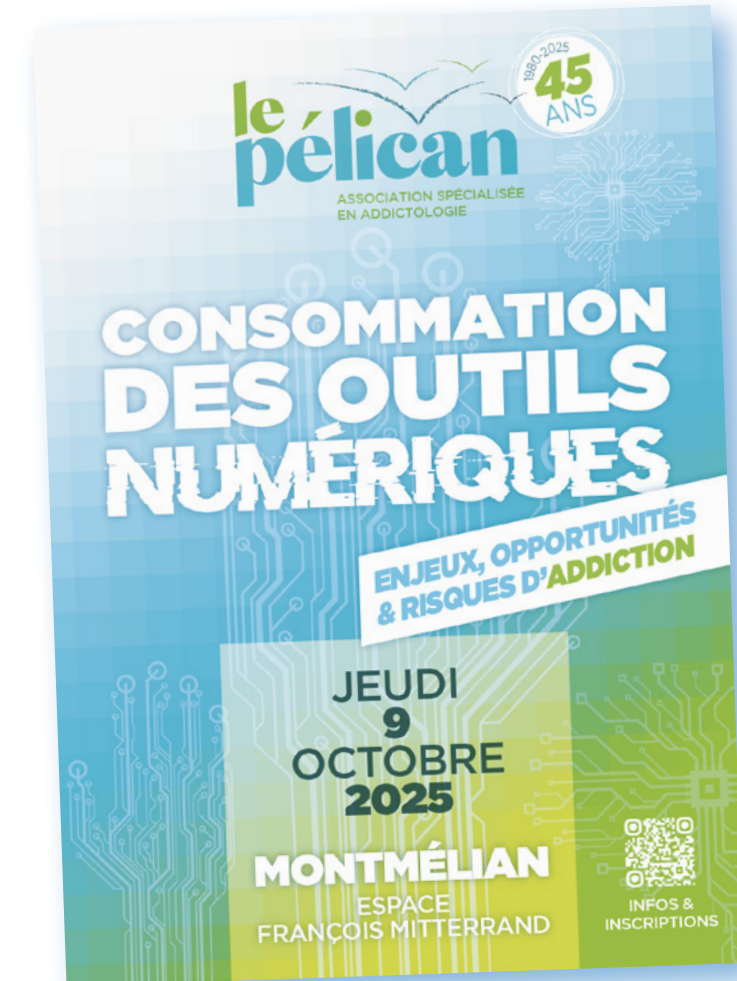
Cette certification atteste donc, une fois encore, de la qualité des actions de formation délivrées par le Pôle Formation du Pélican, permettant par ailleurs la prise en charge pour les commanditaires des actions de formation par leur OPCO\*.

\*LEXIQUE :

OPCO : OPérateur de Compétences



Le certification qualité a été délivrée  
au titre de la catégorie d'action  
suivante :  
ACTIONS DE FORMATION



## Conclusion

**En conclusion, l'année écoulée fut une période de dynamisme et d'engagement constant pour l'association Le Pélican. À travers notre CSAPA, notre CAARUD, nos pôles prévention et formation, nous avons œuvré pour répondre aux besoins des personnes confrontées aux difficultés, en plaçant l'humain au cœur de nos actions.**

Ce rapport d'activité témoigne de la richesse et de la diversité de nos interventions, ainsi que de notre capacité à innover et à nous adapter aux évolutions du secteur. Nos différents projets en cours : la réécriture de notre projet associatif, l'obtention du projet « Logement d'abord » et la préparation du colloque, sont autant de preuves de notre volonté de construire collectivement un avenir dans lequel chaque personne puisse s'exprimer et trouver du sens à son activité.

Nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble de nos partenaires, institutionnels, associatifs et bénévoles, pour leur soutien et leur collaboration précieuse. Leur engagement à nos côtés demeure indispensable pour mener à bien nos missions et renforcer notre impact sur le territoire.

Tournés vers l'avenir, nous continuerons à développer des projets innovants, à renforcer nos partenariats et à mobiliser nos compétences pour répondre aux défis de demain. Nous sommes convaincus qu'ensemble, et malgré des actualités sociales et politiques parfois inquiétantes, nous pouvons construire une société plus inclusive et solidaire, où chaque personne confrontée aux addictions puisse trouver les ressources nécessaires pour se reconstruire et s'épanouir.

# Personnel de l'association

Nous souhaitons la bienvenue à de nouveaux collègues :

- Lise ALLEYRON BIRON, Educatrice Spécialisée
- Jean-Francois LE GAL, Educateur Spécialisé
- Quentin BEAUVILLE, Educateur Spécialisé
- Fabienne EDET, Pharmacienne
- Manon FAULQUIER, IDE
- Eulalie PASTOR, Chargée de Prévention
- Nathalie PONTIUS, Médecin
- Valérie ROUSSE, IDE
- Laurie WDOWIAK, Travailleuse Sociale
- Caroline CHALLAMEL, Stagiaire Prévention

Nous remercions également les professionnels qui ont participé au développement de nos services :

- Hubert HENRYS D'AUBIGNY, Médecin
- Anne-Sophie BADIN, Coordinatrice Pôle Prévention
- Catherine PERRIER, IDE
- Clémence PETRE, Médecin
- Elsa RINCK, Educatrice Spécialisée
- Laure THOURY, Assistante sociale
- Françoise CARLE, IDE
- Nour CHIBOUB, Stagiaire Psychologue
- Julie DUPONT, Stagiaire IDE

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Christèle ANCE, Secrétaire adjointe
- Isabelle BELOTTI
- Michel DURET, Membre bureau
- Georges LAPLACE-CIGOUGNE, Trésorier
- Gilles LLAURENS
- Adrien MADELON, Secrétaire
- Jean-Louis MARCELLIN, Trésorier adjoint
- Alain POENSIN, Président
- Olivier ROGEAUX
- Françoise SUISSE-GUILLAUD, Vice-Présidente
- Frédéric VERRON

**Adhérez !  
à  
l'association**



ADHÉSION À L'ASSOCIATION